

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Adopté

AMENDEMENT

N ° DN933

présenté par

Mme Thillaye, rapporteure pour avis au nom de la commission des lois

ARTICLE 32

À l'alinéa 3, après le mot :

« nationale »,

insérer les mots :

« de sécurité des systèmes d'information ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.